



REPUBLIQUE  
TOGOLAISE

-----  
*Travail-  
Liberté-Patrie*

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DU  
DEVELOPPEMENT RURAL

**NOTE CONCEPTUELLE DE DEVELOPPEMENT  
DES SEMENCES DE RIZ**

**Période de mise en œuvre du projet : 2024 à 2028**

## **A. Contexte**

Le Togo, suite à une évolution croissante de sa population, a initié depuis 2008 des programmes et projets pour assurer l'accroissement de la production agricole et renforcer la sécurité alimentaire par une couverture des besoins alimentaires du pays avec un dégagement si possible des excédents substantiels exportables. Ces multiples actions entreprises ont permis d'enregistrer des résultats satisfaisants avec des excédents chaque année pour les céréales, les tubercules et les légumineuses. Cependant, ces excédents cachent quelques déficits importants, notamment en ce qui concerne le riz usiné, denrée pour laquelle le pays peine encore à réaliser l'autosuffisance.

Pour faire face à ce défi, le gouvernement, dans la mise en œuvre de différents projets, a mis l'accent sur la réalisation des aménagements hydro-agricoles en vue de booster la production du riz au niveau national pour garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Dans cette même optique, le Togo à travers sa politique agricole à l'horizon 2030, s'est doté d'une vision de réaliser une agriculture moderne, durable et à haute valeur ajoutée au service de la sécurité alimentaire nationale et régionale, d'une économie forte, inclusive, compétitive et génératrice d'emplois décents et stables.

Cette vision sera réalisée à travers les objectifs stratégiques qui consistent à assurer durablement :

- ✓ la sécurité alimentaire,
- ✓ le rééquilibrage de la balance commerciale agricole,
- ✓ l'amélioration du niveau des revenus agricoles,
- ✓ la création des emplois agricoles décents et la réduction de la pénibilité du travail,
- ✓ le maintien de manière durable d'un taux de croissance agricole élevé.

Ces dernières années, le riz est rentré dans les habitudes alimentaires tout en devenant l'une des principales sources alimentaires pour la population. Par conséquent le Togo s'est doté d'une stratégie nationale de développement de la riziculture afin de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle par l'autosuffisance en riz en augmentant la production locale.

L'augmentation de la production doit se réaliser à travers plusieurs axes dont l'amélioration de la productivité qui est centré sur le développement des variétés de semences performantes et la mise à disposition des semences de qualité.

## **B. Justification :**

Le Togo à travers ses programmes et projets a amélioré la disponibilité de certains aliments de base tels que l'offre céréalière et en protéines animales.

Depuis 2010, les productions vivrières d'origine végétale ont couvert globalement les besoins de la population avec des excédents dégagés chaque année pour les céréales, les tubercules et les légumineuses. Malgré ces excédents, on note quelques déficits importants, notamment en ce qui concerne le riz usiné, denrée pour laquelle le pays peine encore à réaliser l'autosuffisance. Pour faire face à ce défi, le ministère de l'agriculture a adopté une nouvelle politique agricole (2016-2030) assortie du Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN 2017-2026), où il a mis l'accent sur des actions phares en vue de booster la production du riz au niveau national. Ces actions ont permis d'enregistrer une progression de 64% de la production nationale en 2018 par rapport à celle de 2008 (soit une production de 145 489 tonnes pour la campagne 2018-2019 contre une prévision de 232 750 tonnes) avec un faible rendement dû à la faible productivité. A cet effet, il faut toujours viser l'amélioration de la productivité conformément à l'objectif assigné à l'axe 2 « l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des secteurs porteurs de croissance » du Plan national de développement (2018-2022) et au projet P12 de la feuille de route Togo 2025 « amélioration de la productivité et des rendements agricoles ».

Pour contribuer à l'amélioration de cette productivité et à l'accroissement de la production nationale, le Togo à travers certains projets a commencé par introduire certaines variétés performantes et a appuyé les producteurs en semences améliorées de ces variétés qui ont légèrement augmenté le niveau de productivité.

Suite à ce résultat encourageant et avec la vision d'amener le Togo à assurer son autosuffisance alimentaire en riz, un renforcement de la disponibilité et de l'accessibilité des semences certifiées des variétés plus performantes au plan national s'avère indispensable.

Par ailleurs, le pays est déficitaire en production de semences certifiées de riz pour répondre aux besoins des exploitants. Ainsi, pour assurer une autosuffisance en semences certifiées et pouvoir répondre aux besoins futurs des exploitants conformément à la grande vision de développement de la filière riz, des actions phares doivent être menées.

La stratégie pour le développement des semences de riz sera réalisée à travers les différentes composantes de la présente note.

**Tableau 1 : Evolution des quantités de semences certifiées**

| QUANTITES<br>CERTIFIEES<br>(Kg) | CAMPAGNE AGRICOLE |           |           |           |           |
|---------------------------------|-------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
|                                 | 2017-2018         | 2018-2019 | 2019-2020 | 2020-2021 | 2021-2022 |
|                                 | 261 545           | 613 759   | 627 334   | 656 114   | 674 900   |

Source : DSP

Sur la base des objectifs quantitatifs en termes de production de riz paddy, telle que définie par la vision globale de la stratégie nationale

de développement de la riziculture (SNDR 2), les besoins (en tonnes) en semences de pré-base, base et certifiées d'ici 2027 sont récapitulés dans le tableau-ci après :

**Tableau 2 : Projection des besoins en semences d'ici à l'horizon 2027**

| <b>ANNEE</b>                      | <b>2022</b> | <b>2023</b> | <b>2024</b> | <b>2025</b> | <b>2026</b> | <b>2027</b> |
|-----------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Besoin en semences certifiées (T) | 6 822,57    | 7 369,85    | 7 841,52    | 8 351,51    | 8 970,14    | 9 280,55    |
| Besoin en semences de Base (T)    | 171,96      | 181,20      | 191,07      | 202,50      | 208,97      |             |
| Besoin en pré- base (T)           | 4,72        | 4,94        | 5,19        | 5,34        |             |             |

Source : SNDR 2

### **C. Zones d'intervention potentielles et Groupes cibles**

Dans le cadre de la promotion des semences, les zones touchées sont : la vallée du zio (Mission Tové, Kovié, ...) ; Djagblé ; Agomé-Glouzou ; Kpélé dzokpé ; Tantigou dans Tône ; Koumbeloti dans l'Oti et les sites aménagés par le PDPR-K.

Pour l'extension de l'action pouvant contribuer à l'atteinte des objectifs de la SNDR2, le présent projet sera exécuté sur l'ensemble du territoire plus spécifiquement dans les grandes zones rizicoles (ZAAP, périmètres aménagés). Le projet cible les producteurs de riz des zones précédemment citées, les agriculteurs multiplicateurs des semences certifiées avec au moins 40% de groupes vulnérables (femmes, jeunes et personnes vivant avec un handicap) et les inspecteurs et analystes des semences.

Ce choix s'explique par le fait que les zones sont déjà aménagées et ont des ressources productives (espace aménagé) d'une part et que les producteurs possèdent certaines technicités de production rizicole d'autre part.

### **D. Objectifs principaux du projet**

L'objectif général du projet est de contribuer à l'amélioration de la productivité du riz à travers l'augmentation du taux de couverture en semences de variétés plus performantes.

De manière spécifique, le projet vise à :

- renforcer les aspects politiques et institutionnels du secteur semencier à travers les activités de (i) renforcement de la diffusion du règlement semencier de la CEDEAO/UEMOA/CILSS ainsi que de ses textes d'application, (ii) mobilisation des ressources supplémentaires pour un bon fonctionnement du Fonds d'appui au secteur semencier, (iii) promotion des entreprises semencières et (iv) mise en place des laboratoires régionaux ;

- développer les capacités en ressources humaines et matériels par la (i) poursuite du renforcement des capacités techniques (connaissances) des acteurs semenciers et d'effectif des inspecteurs et des analystes et (ii) en équipements ;
- développer une stratégie de garantie et d'acquisition des semences à travers un mécanisme d'octroi de crédit en nature (semences certifiées) et remboursable en nature après récolte ;
- sélectionner des variétés performantes de semences adaptées/résilientes par (i) introduction et (ii) développement de variétés.

### **E. Description des Composantes, Activités et Résultats attendus**

L'objectif de l'amélioration de la productivité du riz sera réalisé à travers cinq (05) principales composantes :

*Composante 1* : renforcement des aspects politiques et institutionnels du secteur semencier

*Composante 2* : développement des capacités en ressources humaines et matériels

*Composante 3* : développement d'une stratégie de garantie et d'acquisition des semences

*Composante 4* : sélection des variétés performantes adaptées/résilientes

*Composant 5* : coordination et suivi-évaluation du projet.

#### **➤ Composante 1 : Renforcement des aspects politiques et institutionnels du secteur semencier**

La diffusion du règlement semencier de la CEDEAO/UEMOA/ CILSS et de ses textes d'application va consister à la sensibilisation au niveau préfectoral des acteurs sur les textes relatifs aux semences puis à la conception et diffusion des messages audio à travers les radios rurales et nationales. L'activité consistera à réaliser trente émissions de diffusion par les radios. Trente-neuf sensibilisations des acteurs seront également réalisées.

Pour un bon fonctionnement du Fonds d'appui au secteur semencier, l'activité aura trait à des plaidoyers auprès des partenaires financiers pour solliciter des appuis financiers. Comme résultat attendu, au moins cinq (5) partenaires ont reçu le plaidoyer de sollicitation de fonds.

La promotion des entreprises semencières sera déclinée sous forme de la sélection de 02 promoteurs complémentaires suite à une visite d'évaluation de terrain sur la base des critères bien définis suivie de l'accompagnement des 5 pour (i) l'élaboration des plans d'affaires, (ii) la formation sur l'entrepreneuriat,

et sur le système de conditionnement et de traçabilité des semences, (iii) l'acquisition des équipements de conditionnement et de stockage et (iv) la formation sur l'utilisation, la maintenance et la gestion des matériels et équipements. Comme résultat attendu aux termes de l'activité, 5 entreprises semencières sont promues.

Ces entreprises semencières assureront l'appui à la production, la collecte, le traitement, le conditionnement, le stockage et la distribution des semences. Installées en région, elles seront promues soit par un entrepreneur privé qui en est propriétaire et le principal actionnaire, soit par des multiplicateurs de semences réunis en coopérative et qui en seront propriétaires.

Pour l'installation des laboratoires régionaux qui contribueront à une certification à temps des semences, on procèdera à (i) une étude d'implantation suivie de (ii) la construction et de l'équipement de ces laboratoires. A la fin, deux (02) laboratoires régionaux d'analyse de semences seront mis en place et équipés à titre pilote (un dans la région des savanes et un autre dans les plateaux).

#### ➤ **Composante 2 : Développement des capacités en ressources humaines et matériels**

Au niveau de cette composante, il s'agira d'organiser à l'endroit des semenciers, la formation/le recyclage sur les techniques de production et de conditionnement des semences. A cet effet, six sessions de formation à raison d'une par région agricole sera organisée pour les producteurs semenciers. Par ailleurs, on procèdera à un renforcement d'effectif des inspecteurs et des analystes de semences (12 inspecteurs et 10 analystes nouveaux). Par conséquent, l'ensemble du personnel d'inspecteurs et d'analystes sera formé sur les exigences de qualité du système de contrôle et de certification des semences conformément aux normes internationales (OCDE et ISTA). Ces derniers seront équipés en matériels appropriés (motos, gants, sondes, bottes, raglans). Deux sessions de renforcement de capacité à raison d'une pour les inspecteurs et d'une autre pour les analystes seront tenues.

Enfin, une formation organisée en trois sessions suivant les thématiques spécifiques sera donnée aux personnes ressources des 5 entreprises semencières. La première portera sur l'entrepreneuriat, le système de conditionnement et de traçabilité des semences ; la deuxième session sur les techniques de promotion des semences certifiées et les stratégies marketing et la dernière, sur l'initiation à l'utilisation, la maintenance et la gestion des matériels et équipements.

Les formations seront organisées par la Direction des semences agricoles et plants qui pourra faire appel à des compétences extérieures en cas de nécessité.

### **Composante 3 : Développement d'une stratégie de garantie et d'acquisition des semences**

Afin de permettre aux producteurs de grains de disposer à temps des semences chaque année, on procèdera à la recherche et la mise en place d'un fonds de crédit en nature (semences certifiées) qui sera géré par l'ANSAT. Ce fonds permettra à ce dernier de s'approvisionner en semences certifiées qui seront octroyées aux producteurs de grains sous forme de crédit en début de chaque campagne agricole. Après la récolte des produits grains, les bénéficiaires rembourseront leur crédit en nature (produits grains) au moment de la collecte par l'ANSAT. Le fonds revolving issu de la vente des produits collectés va servir à reconstituer le stock de semences certifiées pour la campagne suivante. Une stratégie efficace et durable sera développée de manière participative pour faciliter l'acquisition à temps des semences.

### **Composante 4 : sélection des variétés performantes de semences adaptées/résilientes**

Cette composante consistera à promouvoir une utilisation plus accrue de semences de variétés performantes de riz par les producteurs de grains. Elle se décline comme suit :

- (i) identification, par l'ITRA, de nouvelles variétés plus performantes (hybrides ou lignées) qui consistera à définir des critères basés sur la résilience aux effets du changement climatique, la qualité nutritionnelle des grains et le rendement potentiel supérieur ou égal à 10 tonnes ;
- (ii) acquisition de semences des variétés identifiées : En première année du projet, la DSP avec l'appui de l'Institut togolais de recherche agronomique (ITRA) procèdera à l'acquisition de semences certifiées de ces variétés pour la conduite des tests d'adaptabilité en milieu paysan et dans toutes les zones agro-écologiques du Togo en collaboration avec l'Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT). En deuxième année, les semences de pré-base des variétés ayant répondu favorablement seront acquises et mises à la disposition de l'ITRA qui va produire les bases pour la troisième année. De même, les semences de base desdites variétés seront acquises et mises à la disposition de certains semenciers pour la production des semences certifiées d'une part et de l'autre, des parcelles de production suivie (PPS) seront conduites auprès de certains producteurs modèles au niveau des Zones d'Aménagement Agricole Planifiées (ZAAP) par l'ICAT ;
- (iii) développement de variétés performantes : à ce niveau, l'ITRA poursuivra ses travaux de recherche pour la création des variétés performantes et/ou climato-intelligentes ;
- (iv) conduite des tests d'adaptabilité de nouvelles variétés performantes développées par l'ITRA en milieu paysan dans les différentes zones agro-écologiques en collaboration avec l'ICAT ;
- (v) homologation et inscription de ces nouvelles variétés performantes sélectionnées dans le catalogue national des espèces et variétés végétales, et ;

- (vi) production des semences souches et de pré-base de ces nouvelles variétés développées.

Toutes les variétés retenues feront l'objet d'une sélection participative en vue de faciliter leur diffusion et leur adoption. A terme, au moins trois variétés lignées ou hybrides adaptées/résilientes avec un potentiel de rendement supérieur ou égal à 10 tonnes à l'hectare seront diffusées.

### **Résultats attendus**

- les aspects politiques et institutionnels du secteur semencier sont renforcés ;
- les capacités en ressources humaines et matériels sont consolidées ;
- une stratégie de garantie et d'acquisition des semences des variétés performantes, adaptées et résilientes est développée.

### **F. Coûts et Financements**

Le coût du projet est estimé à **2 023 675 000 F CFA** réparti comme suit :

**Tableau 3 : Budget synthèse et sources de financement du projet**

| <b>Composante</b>    | <b>Montant en millier de FCFA</b> | <b>Bailleurs</b> | <b>Etat</b> |
|----------------------|-----------------------------------|------------------|-------------|
| <b>Composante 1</b>  | 870 900                           | X                | X           |
| <b>Composante 2</b>  | 245 000                           | X                | X           |
| <b>Composante 3</b>  | 200                               |                  | X           |
| <b>Composantes 4</b> | 582 000                           | X                | X           |
| <b>Composante 5</b>  | 295 575                           | X                | X           |
| <b>TOTAL</b>         | <b>2 023 675</b>                  |                  |             |

### **G. Stratégie de Mise en œuvre du Projet**

Le présent projet sera porté par la DSP en collaboration avec l'ITRA. Pour une meilleure capitalisation des acquis de la phase 2 de la Stratégie nationale de développement de la riziculture (SNDR2) au Togo, l'ICAT, la DFV et la DSID seront activement impliquées dans la mise en œuvre du présent projet.

Pour la mise en œuvre du projet, un comité de coordination composé des personnes ressource des deux structures (DSP et ITRA) sera mise en place.

L'équipe s'occupera de la communication sur le règlement semencier de la CEDEAO/UEMOA/CILSS et de ses textes d'application. Elle mènera des actions de plaidoyer auprès des partenaires financiers pour la mobilisation

des ressources du soutien du Fonds d'appui au secteur semencier (FAS) pour un bon fonctionnement de ce secteur.

Le comité de coordination en collaboration avec l'ANSAT et la CAGIA, vont développer la stratégie de garantie d'acquisition des semences.

En ce qui concerne le renforcement de capacités des acteurs, l'équipe procèdera à la recherche des personnes ressources pour l'animation des sessions lorsqu'elle n'en dispose pas en son sein.

La sélection des entreprises pour la construction des laboratoires et des fournisseurs pour la livraison des équipements/ matériels respectera les procédures régissant la passation des marchés en vigueur au Togo. Chaque prestataire coopté présentera son plan d'exécution assorti d'un chronogramme et d'un plan financier à l'appréciation du comité de Coordination du Projet.

Les travaux de recherches vont être réalisés dans les stations de l'ITRA afin de sélectionner les variétés qui seront testées en milieu paysan pour leur adoption.

Pour la conduite des tests en milieu paysan des variétés sélectionnées, l'équipe par l'intermédiaire des CTGEA de l'ICAT se basera sur le comité de gestion des zones ciblées (zones aménagées) pour identifier les producteurs modèles qui vont abriter ces tests.

Le projet s'exécutera en synergie avec les autres projets conduisant des activités complémentaires, en vue de contribuer à la réussite de la SNDR2.

## **H. Organisation et gestion**

Le ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural (MAEDR) est le maître d'ouvrage (tutelle technique) du projet. Le MAEDR délèguera à la DSP la mise en œuvre du projet en collaboration avec les directions actives dans les domaines d'activités. De manière plus spécifique, la DSP sera chargée de :

- contractualiser avec les prestataires recrutés (fournisseurs/entreprises);
- coordonner la mise en œuvre et le suivi-évaluation des activités du projet en rapport avec les services techniques du MAEDR ;
- informer le MAEDR et les PTF de l'exécution du projet.

Au niveau central, la coordination sera assurée par un chef de projet assisté d'un personnel technique et financier pour la mise en œuvre efficace du projet.

Au niveau local, pour la mise en œuvre des activités, le projet s'appuiera sur les structures déconcentrées du ministère de l'agriculture ainsi que sur les structures décentralisées des organisations paysannes.

## **I. Suivi-Evaluation**

Le suivi-évaluation sera assuré par l'équipe en charge du suivi des activités des projets de la SNDR 2 au niveau central. Cette équipe sera chargée

d'évaluer l'état d'avancement des activités du projet et de capitaliser les acquis pour le compte de la SNDR 2.

### **J. Risques**

Parmi les risques potentiels susceptibles de provoquer un retard important dans la mise en œuvre du projet ou d'empêcher d'obtenir les résultats escomptés, on peut citer les facteurs suivants :

| <b>Risques</b>                                                                         | <b>Niveau</b> | <b>Mesure d'atténuation</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|----------------------------------------------------------------------------------------|---------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Calamités naturelles (bioagresseurs, inondation, sécheresse et déficit pluviométrique) | Moyen         | <p>Souscrire les bénéficiaires du projet à une assurance agricole</p> <p>Renforcer les systèmes d'information et d'alerte précoce</p> <p>Renforcer les capacités d'adaptation au changement climatique de l'ensemble des acteurs</p>                                                                         |
| Faible adhésion et non appropriation des bénéficiaires                                 | Faible        | <p>Disposer d'un plan de communication pour la diffusion du projet et son appropriation par les bénéficiaires</p> <p>Avoir une approche flexible pour la prise en compte des préoccupations des acteurs</p>                                                                                                  |
| Faible taux d'utilisation des semences certifiées                                      | Moyen         | <p>Formation, sensibilisation et communication sur l'importance des semences certifiées</p> <p>Visite de parcelles de démonstration sur l'importance de l'utilisation des semences améliorées</p> <p>Organisation des rencontres de témoignages de producteurs qui ont opté pour les semences certifiées</p> |
| Insuffisance des fonds nécessaires au financement des opérations du projet             | Moyen         | <p>Lobbying auprès des PTF pour la mobilisation des fonds complémentaires</p> <p>Développer des stratégies de financement efficaces et</p>                                                                                                                                                                   |

|                                                 |        |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-------------------------------------------------|--------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Faible mobilisation des ressources financières  |        | durables tels que les fonds de garantie, PPP<br>Diversifier les sources de financement                                                                                                                                                                                                                                  |
| Crise sanitaire                                 | Faible | Renforcer des mesures idoines de ripostes                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| Insécurité civile et politique                  | Faible | Renforcer les capacités de renseignement et d'intervention de défense et de sécurité et la coopération militaire et sécuritaire<br>Promouvoir le dialogue social<br>Poursuivre les actions de développement dans les zones concernées<br>Renforcement de la sécurité, atelier de sensibilisations sur le vivre ensemble |
| Insécurité liée au terrorisme                   | Moyen  | Renforcer la sécurité et les ateliers de sensibilisation sur le vivre ensemble<br>Poursuivre les actions de développement dans les zones concernées<br>Renforcer la collaboration entre les forces de l'ordre et la population                                                                                          |
| Non-respect des normes de production semencière | Faible | Un contrôle très rigoureux des inspecteurs<br>Intensification des sensibilisations des acteurs sur la réglementation semencière                                                                                                                                                                                         |
| Non-respect des exigences du projet             | Faible | Renforcer la communication et la formation de l'équipe de mise en œuvre et de la coordination du projet                                                                                                                                                                                                                 |
| Fraudes, corruption, détournement               | Faible | Respecter les procédures de mise en œuvre du projet                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Instabilité des prix                            | Faible | Régulation des prix par les services étatiques dédiés                                                                                                                                                                                                                                                                   |

| PROFIL DU PROJET |                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|------------------|-------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1.               | <b>Pays</b>                   | TOGO                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 2.               | <b>Titre (Nom du projet)</b>  | DEVELOPPEMENT DES SEMENCES DE RIZ                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 3.               | <b>Localisation du Projet</b> | Zones rizicoles aménagées des six régions agricoles du pays et les sites aménagés par le PDPR-K                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 4.               | <b>Coût</b>                   | <b>1 983 675 000</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 5.               | <b>Durée du Projet</b>        | 5 ans                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 6.               | <b>But et objectifs</b>       | <p><b>Objectif global</b> : améliorer la productivité du riz à travers l'augmentation du taux de couverture des variétés de semences plus performantes</p> <p><b>Objectifs spécifiques sont :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- renforcer les aspects politiques et institutionnels du secteur semencier</li> <li>- développer les capacités en ressources humaines et matériels</li> <li>- sélectionner des variétés performantes adaptées et résilientes</li> </ul> |
| 7.               | <b>Résultats attendus</b>     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- les aspects politiques et institutionnels du secteur semencier sont renforcés ;</li> <li>- les capacités en ressources humaines et matériels sont consolidées ;</li> <li>- développer une stratégie de garantie et d'acquisition des semences ;</li> <li>- des variétés performantes, adaptées et résilientes sont sélectionnées.</li> </ul>                                                                                                |
| 8.               | <b>Bénéficiaires Ciblés</b>   | Le projet cible les producteurs de riz sur les grandes zones rizicoles (ZAAP, périmètres aménagés) ; multiplicateurs de semences certifiées ; les inspecteurs et analystes des semences                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| 9.               | <b>Composantes du Projet</b>  | <p>Composante 1 : renforcement des aspects politiques et institutionnels du secteur semencier</p> <p>Composante 2 : développement des capacités en ressources humaines et matériels</p> <p>Composante 3 : développement d'une stratégie de garantie et d'acquisition des semences</p> <p>Composante 4 : sélection des variétés de semences performantes, résilientes adaptées</p> <p>Composante 5 : Coordination et suivi-évaluation du projet</p>                                   |

## ANNEXE : BUDGET DETAILLE DU PROJET

| Budget d'appui au développement des semences                                               |                                                                                                                             |                         |             |                                                                   |          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-------------|-------------------------------------------------------------------|----------|
| Composante 1 : Renforcement des aspects politiques et institutionnels du secteur semencier |                                                                                                                             |                         |             |                                                                   |          |
| Activités                                                                                  | Indicateurs                                                                                                                 | Coût (en milliers) FCFA | Responsable | Acteurs impliqués                                                 | Echéance |
| Sensibilisation au niveau préfectoral des acteurs sur les textes relatifs aux semences     | Nombre de sensibilisations organisées<br>Nombre d'acteurs sensibilisés                                                      | 35 000                  | DSP         | ICAT, CTOP, RPSCT                                                 | 2024     |
| Conception et diffusion des messages audio à travers les radios rurales et nationales      | Nombre de diffusions de messages<br>Nombre d'acteurs atteints                                                               | 25 000                  | DSP         | ICAT, CTOP, RNPSCT, ministère de la communication, radios rurales | 2025     |
| Renforcement du fonctionnement du Fonds d'appui au secteur semencier                       | Nombre de partenaires financiers rencontrés avec le plaidoyer de sollicitation des fonds<br>Rapport d'activité du plaidoyer | 30 400                  | DSP         | CTOP, RNPSCT, Ministère des finances                              | 2024     |
| Sélection des promoteurs d'entreprises semencières complémentaires                         | Nombre de promoteurs sélectionnés                                                                                           | 10 500                  | DSP         | ICAT, DFDTOPA, CTOP, DEFA, RNPSCT, ITRA                           | 2024     |
| Appui à l'élaboration des plans d'affaire des entreprises semencières                      | Nombre de plans d'affaire élaborés                                                                                          | 50 000                  | DEFA        | DSP, ICAT CTOP, DFDTOPA, RNPSCT                                   | 2025     |

|                                                                                                                              |                                                                                       |                |               |                                                                                                     |      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|----------------|---------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Appui à l'acquisition et l'installation des équipements de conditionnement et de stockage pour les 5 entreprises semencières | Nombre d'équipements acquis et installés pour les entreprises semencières             | 500 000        | PRMP du MAEDR | Ministère industrie, DSP, ICAT, CTOP, RNPSCT                                                        | 2025 |
| Etude d'implantation de deux (02) laboratoires régionaux d'analyse de semences                                               | Rapport d'étude                                                                       | 50 000         | DSP           | DGTP, DRAEDR, Cabinet d'architecture, Entreprises de BTP                                            | 2024 |
| Construction et équipement des laboratoires régionaux d'analyse de semences                                                  | Nombre de laboratoires régionaux construits et équipés                                | 200 000        | DSP           | Cabinet d'architecture, Entreprises de BTP, Fournisseurs de matériels et équipement de Laboratoires | 2025 |
| <b>TOTAL COMPOSANTE 1</b>                                                                                                    |                                                                                       | <b>870 900</b> |               |                                                                                                     |      |
| <b>Composante 2 : Développement des capacités en ressources humaines et matériels</b>                                        |                                                                                       |                |               |                                                                                                     |      |
| Formation/recyclage de semenciers sur les techniques de production et de conditionnement des semences                        | Nombre de producteurs de semenciers formés<br><br>Nombre de sessions organisées       | 30 000         | DSP           | DEFA, DFDTOPA, ICAT, CTOP, RNPSCT                                                                   | 2025 |
| Renforcement de l'effectif des inspecteurs et des analystes de semences                                                      | Nombre de nouveaux inspecteurs et analystes de semences affectés au secteur semencier | <b>PM</b>      | DRH           | SG/MAEDR                                                                                            | 2025 |
| Formation/recyclage des inspecteurs semenciers                                                                               | Nombre d'inspecteurs formés                                                           | 15 000         | DSP           | DRAEDR, ITRA, RNPSCT                                                                                | 2025 |
| Formation des analystes de semences                                                                                          | Nombre d'analystes formés                                                             | 10 000         | DSP           | DRAEDR, ITRA                                                                                        | 2025 |

|                                                                                                                             |                                                                                                                                |                |               |                                   |             |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|---------------|-----------------------------------|-------------|
| Equipelement en matériels appropriés (motos, gants, sondes, bottes, raglans, etc.) des inspecteurs et analystes de semences | Nombre d'équipements fournis                                                                                                   | 150 000        | PRMP du MAEDR | DAF, DSP                          | 2025        |
| Formation des entreprises semencières sur les différentes thématiques retenues                                              | Nombre de sessions organisées<br>Nombre de personnes ressources formées<br>Rapports de formations                              | 40 000         | DSP           | DFDTOPA, ICAT, CTOP, RNPSCT, ITRA | 2026        |
| <b>TOTAL COMPOSANTE 2</b>                                                                                                   |                                                                                                                                | <b>245 000</b> |               |                                   |             |
| <b>Composante 3 : Développement d'une stratégie de garantie et d'acquisition des semences</b>                               |                                                                                                                                |                |               |                                   |             |
| Recherche et mise en place d'un fonds de crédit en nature pour les producteurs                                              | Rapport d'état de l'activité                                                                                                   | 200            | ANSAT         | DSP, Interprofession riz          | 2024 à 2028 |
| <b>TOTAL COMPOSANTE 3</b>                                                                                                   |                                                                                                                                | <b>200</b>     |               |                                   |             |
| <b>Composante 4 : Sélection des variétés performantes adaptées/résilientes</b>                                              |                                                                                                                                |                |               |                                   |             |
| Identification de variétés performantes à introduire                                                                        | Nombre de variétés identifiées                                                                                                 | 2000           | ITRA          | DSP, DPV                          | 2024        |
| Acquisition de semences de variétés performantes à introduire                                                               | Quantité de semences de pré-base acquises<br>Quantité de semences de base acquises<br>Quantité de semences certifiées acquises | 100 000        | DSP           | DPV, ITRA, RNPSCT                 | 2024-2025   |
| Développement de variétés performantes par l'ITRA                                                                           | Nombre de variétés performantes développées                                                                                    | 100 000        | ITRA          | DSP, ICAT, DPV, ESA               | 2024 à 2028 |
| Conduite des essais multi locaux en milieux paysans                                                                         | Nombre d'essais multi-locaux effectués<br>Rapport d'activité                                                                   | 300 000        | ITRA          | ESA, DSP, ICAT, DPV, CTOP, RNPSCT | 2025        |

|                                                                                                            |                                                                         |                  |                             |                                             |             |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|------------------|-----------------------------|---------------------------------------------|-------------|
| Homologation et inscription au catalogue national des variétés (trois au moins) performantes sélectionnées | Nombre de variétés homologuées et inscrites au catalogue                | 50 000           | DSP                         | CNSP, ESA, ITRA, ICAT, DPV, CTOP, RNPSCT    | 2028        |
| Production des semences souches et de pré-base.                                                            | Quantité de semences de pré-base produite pour les variétés développées | 30 000           | ITRA                        | ESA, DSP, ICAT CTOP, RNPSCT                 | 2027        |
| <b>TOTAL COMPOSANTE 4</b>                                                                                  |                                                                         | <b>582 000</b>   |                             |                                             |             |
| <b>COORDINATION</b>                                                                                        |                                                                         |                  |                             |                                             |             |
| Salaire (Indemnité) des 3 membres de l'équipe de projet                                                    | Etat de paiement des indemnités                                         | 102 000          |                             |                                             | 2024 - 2028 |
| Acquisition d'un véhicule Pick Up pour la supervision                                                      | Véhicule acheté                                                         | 25 000           | PRMP du MAEDR               | DAF, DSP                                    | 2025        |
| Missions trimestrielles de suivi des activités                                                             | Nombre de missions trimestrielles                                       | 39 250           | Equipe de projet            | DSP, ITRA, ICAT, DFV                        | 2024 - 2028 |
| Organisation de deux réunions de concertation des acteurs durant le projet                                 | Nombre de réunions tenues<br>Listes de présence                         | 5 900            | Equipe de projet            | DSP, ITRA, ICAT, DFV, CTOP, RNPSCT, DFDTOPA | 2024 - 2028 |
| Communication et dissémination des résultats                                                               | Supports audiovisuels et fiches techniques                              | 5 000            | Cellule communication MAEDR |                                             | 2024 à 2028 |
| Achat de deux ordinateurs portatifs, 1 imprimante, 1 photocopieuse et 1 ordinateur fixe.                   | Nombre de chaque élément acheté                                         | 4 825            | PRMP du MAEDR               | DAF, DSP                                    | 2025        |
| Autres charges                                                                                             | Preuves des dépenses                                                    | 100 000          |                             |                                             |             |
| <b>TOTAL COMPOSANTE 5</b>                                                                                  |                                                                         | <b>295 575</b>   |                             |                                             |             |
| <b>BUDGET TOTAL</b>                                                                                        |                                                                         | <b>2 023 675</b> |                             |                                             |             |

### FORMAT DE CADRE LOGIQUE

| Programme/Projet                                                                                                            | Indicateurs Objectivement vérifiables                                  | Sources de vérification                                                                                                                                                                                                 | Hypothèses/Risques importants                                                                                                                                                            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1. OBJECTIF GLOBAL</b>                                                                                                   |                                                                        |                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                          |
| Améliorer la productivité du riz à travers l'augmentation du taux de couverture des semences des variétés plus performantes | Rendement du riz paddy amélioré                                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>Enquêtes ;</li> <li>Rapport activité de projet</li> <li>Données statistiques de la DSID</li> </ul>                                                                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>Contraintes financières</li> <li>Stabilité politique du pays</li> <li>Contraintes pluviométriques</li> </ul>                                      |
| <b>2. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES</b>                                                                                             |                                                                        |                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                          |
| Renforcer les aspects politiques et institutionnels du secteur semencier                                                    | Nombre de sensibilisations organisées                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Enquêtes ;</li> <li>Rapport d'activité de la Coordination du projet ;</li> <li>Rapport d'activités du réseau de maintenanciers</li> </ul>                                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>Faible adhésion des producteurs/transformateurs</li> <li>Faible adhésion des parties prenantes, des structures décentralisées, des ONG</li> </ul> |
| Développer les capacités en ressources humaines et matériels                                                                | Nombre d'acteurs semenciers renforcés et formés                        |                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                          |
| Sélectionner des variétés performantes adaptées                                                                             | Nombre de variétés performantes sélectionnées                          |                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                          |
| <b>3. RÉSULTATS</b>                                                                                                         |                                                                        |                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                          |
| <b>Composante 1 : Renforcement des aspects politiques et institutionnels du secteur semencier</b>                           |                                                                        |                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                          |
| <b>Résultat 1.1.</b> les acteurs sont sensibilisés sur les textes relatifs aux semences au niveau préfectoral               | Nombre de sensibilisations organisées<br>Nombre d'acteurs sensibilisés | <ul style="list-style-type: none"> <li>Rapport d'activités du projet</li> <li>Enquêtes ;</li> <li>Rapport d'activité de la Coordination du projet ;</li> <li>Rapport d'activités du réseau de maintenanciers</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Faible adhésion des producteurs/transformateurs</li> <li>Faible adhésion des parties prenantes et partenaires</li> </ul>                          |
| <b>Résultat 1.2.</b> les messages audio sont conçus et diffusés à travers les radios rurales et nationales                  | Nombre de diffusions de messages<br>Nombre d'acteurs atteints          |                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                          |

| Programme/Projet                                                                                                                   | Indicateurs Objectivement vérifiables                                                                                           | Sources de vérification                                                                                                                                                                                                    | Hypothèses/Risques importants                                                                                                                                                                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Résultat 1.3.</b> Fonds d'appui au secteur semencier est renforcé                                                               | Nombre de partenaires financiers rencontrés avec le plaidoyer de sollicitation des fonds<br><br>Rapport d'activité du plaidoyer |                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                |
| <b>Résultat 1.4.</b> les promoteurs d'entreprises semencières complémentaires sont sélectionnés                                    | Nombre de promoteurs sélectionnés                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                |
| <b>Résultat 1.5.</b> des plans d'affaires des entreprises semencières sont élaborés                                                | Nombre de plans d'affaires élaborés                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                |
| <b>Résultat 1.6.</b> les équipements de conditionnement et de stockage sont acquis et installés pour les 5 entreprises semencières | Nombre d'équipements acquis et installés pour les entreprises semencières                                                       |                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                |
| <b>Résultat 1.7.</b> l'étude d'implantation de deux (02) laboratoires régionaux d'analyse de semences est réalisée                 | Rapport d'étude                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                |
| <b>Résultat 1.8.</b> les laboratoires régionaux d'analyse de semences sont construits et équipés.                                  | Nombre de laboratoires régionaux construits et équipés                                                                          |                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                |
| <b>Composante 2 : Développement des capacités en ressources humaines et matériels</b>                                              |                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                |
| <b>Résultat 2.1 :</b> les semenciers formés/recyclés sur les techniques de production et de conditionnement des semences           | Nombre de producteurs semenciers formés<br><br>Nombre de sessions organisées                                                    | <ul style="list-style-type: none"><li>• Rapport d'activités du projet</li><li>• Enquêtes ;</li><li>• Rapport d'activité de la Coordination du projet ;</li><li>• Rapport d'activités du réseau de maintenanciers</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Faible adhésion des producteurs/transformateurs</li><li>• Faible adhésion des parties prenantes, des structures prenantes et des partenaires</li></ul> |
| <b>Résultat 2.2 :</b> l'effectif des inspecteurs et des analystes de semences est renforcé                                         | Nombre de nouveaux inspecteurs et analystes de semences affectés au secteur semencier                                           |                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                |

| Programme/Projet                                                                                       | Indicateurs Objectivement vérifiables                                                                                                  | Sources de vérification                                                                                                                                          | Hypothèses/Risques importants                                                                                                                                         |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Résultat 2.3:</b> les analystes/inspecteurs semenciers sont formés                                  | Nombre d’analystes/ inspecteurs formés                                                                                                 |                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                       |
| <b>Résultat 2.4:</b> les inspecteurs et analystes de semences sont équipés en matériels appropriés     | Nombre d’équipements fournis                                                                                                           |                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                       |
| <b>Résultat 2.4:</b> les entreprises semencières sont formées sur les différentes thématiques retenues | Nombre de sessions organisées<br><br>Nombre de personnes ressources formées<br><br>Rapports de formations                              |                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                       |
| <b>Composante 3 : Développement d’une stratégie de garantie et d’acquisition des semences</b>          |                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                       |
| <b>Résultat 3.1:</b> fonds de crédit en nature pour les producteurs mis en place                       | Rapport d’état de l’activité                                                                                                           | <ul style="list-style-type: none"><li>• Rapport d’activités du projet</li><li>• Rapport d’activité de la Coordination du projet ;</li></ul>                      | <ul style="list-style-type: none"><li>• Faible adhésion des producteurs</li><li>• Faible adhésion des parties prenantes structures prenantes et partenaires</li></ul> |
| <b>Composante 4 : Sélection des variétés performantes adaptées/résilientes</b>                         |                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                       |
| <b>Résultat 4.1:</b> des variétés performantes à introduire sont identifiées                           | Nombre de variétés identifiées                                                                                                         |                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                       |
| <b>Résultat 4.2:</b> des semences de variétés performantes à introduire sont acquises                  | Quantité de semences de pré-base acquises<br><br>Quantité de semences de base acquises<br><br>Quantité de semences certifiées acquises | <ul style="list-style-type: none"><li>• Rapport d’activités du projet</li><li>• Enquêtes ;</li><li>• Rapport d’activité de la Coordination du projet ;</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Faible adhésion des producteurs/transformateurs</li><li>• Faible adhésion des parties prenantes et partenaires</li></ul>      |

| Programme/Projet                                                                                                                  | Indicateurs Objectivement vérifiables                                   | Sources de vérification                         | Hypothèses/Risques importants |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-------------------------------|
| <b>Résultat 4.3:</b> des variétés performantes sont développées par l'ITRA                                                        | Nombre de variétés performantes développées                             | Rapport d'activités du réseau de maintenanciers |                               |
| <b>Résultat 4.4:</b> des essais multi-locaux sont conduits en milieu paysan                                                       | Nombre d'essais multi-locaux effectués<br>Rapport d'activité            |                                                 |                               |
| <b>Résultat 4.5:</b> des variétés (trois au moins) performantes sélectionnées sont homologuées et inscrites au catalogue national | Nombre de variétés homologuées et inscrites au catalogue                |                                                 |                               |
| <b>Résultat 4.6:</b> des semences souches et de pré-base sont produites.                                                          | Quantité de semences de pré-base produite pour les variétés développées |                                                 |                               |